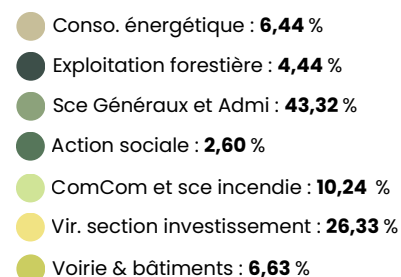


Nos finances

Pour sa dernière réunion de mandature, le conseil municipal du 25 février 2026 a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2025.

Avec des dépenses **toujours maîtrisées** et des recettes qui peuvent varier en fonction des ventes de bois, notre résultat appelé également épargne brute s'est établi à + 92 627 € (contre 136 633 € en N-1). Ce montant versé dans notre budget d'investissement conforte notre capacité d'autofinancement pour faire face aux nombreux investissements à venir.



Des investissements pour 525 000 € en 2026

L'essentiel des demandes de subventions déposées en novembre 2024 ont été ajournées en 2025 à cause de l'instabilité budgétaire qui subsistait au niveau national. Ces mêmes dossiers redéposés fin 2025 aboutiront en cours d'année. De ce fait les investissements prévus ont été décalés et concernent essentiellement la défense incendie (163 000 €), l'électrification de l'église (17 000 €) et la sécurisation des traversées du village (204 000 €). Les 141 000 € restants représentent des travaux nécessaires : travaux forestiers et plantation de la parcelle 12, sécurisation des fils nus rue de l'église, aménagement paysager du cimetière, nouvelle tranche d'éclairage public...

Infos diverses

Théâtre d'Initiatives Desnoises

Cette année, carton plein pour le théâtre, toutes les représentations affichaient complètes. Bravo aux acteurs qui ont attiré **plus de 1000 spectateurs** durant les représentations données à Desnes, Bletterans et Quintigny.

Lotissement

Le permis de lotir a été déposé en début d'année. Suite à l'appel d'offre, le conseil municipal a choisi les entreprises Delarche TP et Bonnefoy TP pour réaliser la voirie et les réseaux secs et humides en intégrant également la sécurisation de la RD 38 jusqu'au centre du village. Les financements sont en cours d'étude, les travaux devraient débuter au début de l'été 2026.

Agenda & manifestations

DATE	ÉVÈNEMENT
Dimanche 3 mai	Les Pucés organisées par la Cour de Récré
Jeudi 8 mai	Célébration de la victoire 1945, place du village à 11h30
Jeudi 18 juin	Les jeudis de Pays, marché des producteurs, place du village (CCBHS) Prévoir assiette et couverts afin de vous restaurer plus facilement.
Samedi 20 juin (matin)	Kermesse des écoles à Desnes (Cour de Récré)
Dimanche 5 juillet	Brasero familial ouvert à tous dès 12h, place du village (Initiatives Desnoises)



L'info DESNES

JANVIER / AVRIL 2026

MAIRIE

03 84 85 02 07

mairie@desnes.fr

Mardi : 10h-19h
Jeudi : 14h-19h

La commune vous informe

Les mots du Maire

Avec un taux de participation de 56,95 %, très proche du niveau national, vous avez été **221** à participer au vote pour les élections municipales du 15 mars dernier. Le résultat étant sans surprise puisque notre village ne comptait qu'une liste comme dans 68 % des communes françaises. **Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs** qui se sont déplacés pour exercer ce geste qui représente un droit civique fondamental dans nos démocraties.

La nouvelle équipe en place s'est mise au travail dès la semaine suivante afin de procéder à l'élection du maire, des adjoints et choisir les délégués représentants la commune dans les différentes instances de notre territoire. Nous avons par ailleurs établi des **commissions thématiques** qui auront un rôle essentiel dans les prises de décisions et l'organisation de notre activité durant ces six prochaines années.

Vous connaissez les axes prioritaires du conseil municipal présentés lors de la campagne d'information avant le premier tour du 15 mars, plusieurs dossiers travaillés avec l'ancienne équipe seront finalisés dès 2026 avec le **lotissement**, la **sécurisation de la RD 38** et la **sécurité incendie**. Rapidement nous aurons des travaux de mises aux normes à effectuer dans l'église dès les subventions accordées, et notre forêt continuera d'être

préservée et valorisée avec de **futures plantations** dans les parcelles 12 et 23 par la suite.

Par ailleurs nous attacherons beaucoup d'importance au **lien social**, en soutenant toujours nos associations, et en ayant une écoute attentive pour nos jeunes et nos aînés.

J'aurai l'occasion de vous tenir informés sur d'autres sujets dans les prochains Info Desnes ou bien lors de nos futures rencontres.

Dans ce numéro d'Info Desnes vous trouverez en page deux, l'ensemble des **membres de votre nouveau conseil municipal** ainsi que les responsabilités de chacun au sein de cette instance. Je les remercie encore pour leur travail et leur engagement à mes côtés. Par la même occasion, **je remercie également les conseillers sortants pour l'investissement qu'ils ont pu apporter ces six dernières années à la commune de Desnes.**

Bien sincèrement

Fabrice Grimaut

RAPPEL

Pour recevoir en direct les dernières actualités de la commune par mail, pensez bien à vous inscrire à la lettre d'information sur le site desnes.fr, 1ère page.

L'équipe municipale



Fabrice Grimaut, Maire
Finances, appel d'offres, développement économique



Didier Thévenet, 1er Adjoint
Jeunesse, finances, incendie et secours, appel d'offres, tourisme, PLUI



Cindy Rozain, 2ème Adjointe
Communication, déléguée CNAS, salle des fêtes, développement culturel, animation du territoire, patrimoine



Nicolas Mouillot, 3ème Adjoint
Voirie, bois, commission appel d'offres, SIEA, patrimoine communautaire, bâtiments, moyens généraux



Maud Bacheley
Communication, finances prospective stratégie budgétaire, vie associative, jeunesse, citoyenneté



Jérémy Bonnin
Finances, SIDEC



Sylvie Egle
CCAS, service à la personne



Fabrice Gautheron
Voirie, correspondant défense, voirie infrastructures réseaux, transition écologique environnement, mobilité



Alain Guillemin
Environnement et cadre de vie, SIEA, aménagement du territoire, planification : EPAGE, eau



Vanessa Jeandot
Jeunesse, appel d'offres, déléguée au conseil d'école, enfance, service éducatif



Céline Pernot
SICTOM

LEGENDE : ● Commissions communales ● Commissions CCBHS

JEUNESSE

Desnoises et Desnois de moins de 18 ans

LA CARTE AVANTAGES JEUNES

La commune vous offre la carte avantages jeunes sur simple inscription en mairie avant le 30 juin 2026. Vous pourrez ensuite venir la retirer au secrétariat à partir du 1er septembre.

Aide financière :

Une participation de la commune de 50 € (plafonnée à 50 % du coût) est également proposée pour toute inscription à un club sportif ou à un voyage scolaire. Renseignements en mairie.

(Cette publication remplace l'information individuelle distribuée auparavant dans vos boîtes aux lettres)

Protoxyde d'azote : arrêté préfectoral CAB-BSIPA 20260326-002

Pour des raisons évidentes de **santé publique**, le préfet a souhaité réglementer la détention et la consommation du protoxyde d'azote plus connu sous le nom de « gaz hilarant » considérant sa dangerosité sur les personnes en général.

- Sa **consommation est donc interdite** sur l'ensemble des voies publiques du département, sa détention et son transport sont non autorisés aux mineurs, de même qu'il est interdit de jeter dans l'espace public tous contenants, cartouches ou récipients ayant contenu ce gaz. Les infractions sont sanctionnées par la réglementation en vigueur.
- Le présent arrêté valable depuis le 1er avril ne s'applique pas aux usages professionnels ou médicaux dûment justifiés.

Pour plus de détail, se reporter à l'arrêté signé par le Préfet le 26 mars 2026.

Cimetière : Chute d'une stèle qui est responsable ?

Si le cimetière est un ouvrage public engageant en principe la responsabilité de la commune, **la conservation et l'entretien des sépultures relèvent des titulaires de concessions funéraires**. Une stèle de tombe ne constitue pas un ouvrage public, de sorte que son effondrement n'engage pas la responsabilité de la commune. C'est ce qu'a rappelé un juge du Tribunal Administratif de Rennes le 18 septembre 2025 lors d'un jugement rendu afin de conclure une procédure déposée par une plaignante.

Horaire printemps / automne déchetterie de Bletterans

Depuis le 30 mars, les déchetteries sont passées en horaires "Printemps-Automne" (jusqu'au 27 juin et du 31 août au 31 octobre 2026).



Mardi et Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30.
Vendredi et Samedi : 13h30 - 17h 30.

Des horaires spécifiques seront mis en place, comme l'année dernière, pour les mois de juillet et août à consulter sur le site : desnes.fr rubrique Services / Gestion des déchets

Inscription à l'École de Desnes



Votre enfant est né en 2023 ? Prenez contact avec la mairie. Une copie du livret de famille ainsi que les certificats de vaccinations à jour seront nécessaires à cette inscription.

Tous les renseignements et détails sur le site desnes.fr rubrique service / école et périscolaire.

ENTREPRISES

2 nouvelles activités à Desnes

Avec la création d'un atelier de cordonnerie par Thibault ABBUHL



Nous leur souhaitons pleine réussite.

Avec La Main sur le Cœur, une activité de Réflexologie Palmaire et Faciale Reiki exercée par Manon Harrison



Sur Rendez-vous
06.33.35.40.59
44 rue des Chanerons
39140 Desnes

La main sur le cœur
Lamainsurlecocur.25@outlook.fr

RAPPEL

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la RD 58 et commune de Desnes ont débuté. Ils prendront fin vers le 28 août 2026. Durant cette période, sauf les week-end et jours fériés, **la circulation sera compliquée**, merci d'emprunter les itinéraires de **déviations** mis en place.

Des travaux d'entretien dans la commune

- Installation de rampes d'écoulement au début du chemin des Bobets afin d'assainir et éviter les ruissellements de boue et pluie sur la voie verte et la rue des Chanerons
- Création d'un puits perdu et d'une buse de récupération d'eau pluviale rue des Chanerons
- Réfection de la cours du presbytère
- Travaux d'embellissement dans le cimetière

